



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° S100 –
Col de Livourneyax, Château des Dames, Becca Vannetta
Du 16 au 18 avril inclus, soit 3 jours

Accord préalable pour l'inscription : **non**

Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : 6 + 2 encadrants

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs (ou kifaikoi)

Benoît Lecinq

Portable : 06 28 43 31 60

ablecinq@gmail.com

Anne-Laure Boch

tél. dom. : 01 45 35 11 69

Portable : 06 20 11 67 86

a-laure.boch@aphp.fr

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 ^{er} jour :	Léchère (1800 m) – refuge de Praz Raye (2000) – col de Livourneyax en AR (2840 m)	1000 m	800 m
2 ^e jour :	refuge de Praz Raye (2000) – Château des Dames (3500 m)	1500 m	1500 m
3 ^e jour :	refuge de Praz Raye (2000) – Becca Vannetta (3360 m) – Léchère (1800 m)	1360m	1560 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Carte Suisse 283S Arolla

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf. explications sur le site du CAF)

Cotation	Difficulté alpine Conduite de course	PD+/S3 
Type de course	Dénivelé journalier maximal prévu Rythme d'ascension exigé	Courses en AR 1500 m maxi environ 350 m/h

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.3 Conditions d'hébergement

Refuge gardé

3.4 Participation aux frais 143 €

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place petit déjeuner, 2 nuits en refuge, repas dimanche
soir = 150 euros

3.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : Non

4. Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le 15 avril, RDV à 20h45 pour départ à 21h sur l'esplanade devant la statue du Mal Leclerc de Hautesclocque).

Retour à Paris Porte d'Orléans, le 19 avril vers 5h30.

5. Equipement individuel

5.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : à demander auprès des organisateurs

Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement. (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie: Matériel de sortie sur glacier (boudrier, 2 mousquetons à vis dont 1 directionnel, 2 mousquetons simples, 2 broches à glace, 2 anneaux de cordelettes pour autobloquant, piolet léger, crampons légers, lampe frontale).

5.3 *Nourriture à emporter* : les vivres de course pour 3 jours.

5.4 *Documents administratifs nécessaires*: Carte CAF, CI, espèces (pour régler le refuge).

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. Détails supplémentaires / Description de la course